
Situation de la Morbidité et de la Mortalité Maternelles: *Amérique Latine et les Caraïbes*

*Résumé
Decembre 2017*

Résumé

Depuis 1998, le Groupe de travail régional pour la réduction de la mortalité maternelle (GTR, acronyme espagnol) a encouragé la collaboration inter institutions pour la mise en œuvre de politiques et programmes visant à réduire la mortalité maternelle en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le groupe de travail comprend des organismes techniques des Nations Unies, des organismes de coopération bilatérale et multilatérale, des organisations non gouvernementales et des associations professionnelles. Le GTR favorise une vision solidaire et commune pour lutter contre les décès maternels en optimisant la coopération technique au sein des pays et entre les organisations. En 2003, le GTR a mené un vaste processus de consultation qui a abouti à une déclaration de politique générale, le Consensus stratégique inter institutions pour la réduction de la morbidité et de la mortalité maternelles en Amérique latine et dans les Caraïbes. Ce document, approuvé par les gouvernements de la région, a été adopté en accord avec les priorités fondées sur des données probantes pour la réduction de la morbidité et de la mortalité maternelles de 2004 à 2014. Le Consensus stratégique a servi de cadre de référence pour la conception et la mise en œuvre de plans nationaux de réduction de la mortalité maternelle, à travers l'harmonisation des stratégies techniques dans les pays et entre les différents organismes participants.

Le document actuel est un résumé exécutif du document complet (disponible en espagnol et en anglais) que offre un aperçu de l'état de la santé maternelle dans la région et réaffirme les progrès et les leçons tirées des dix dernières années, afin d'aider les pays à identifier de nouvelles priorités et défis pour la réduction de la mortalité maternelle dans le cadre de l'Agenda 2030. Cette vue d'ensemble

émerge à un moment critique. Au niveau régional, les gouvernements ont pris d'importants engagements pour réduire la mortalité maternelle lors de la première réunion de la Conférence régionale sur la population et le développement à Montevideo (2013). Les gouvernements ont renouvelé cet engagement en 2015 avec l'adoption du Guide opérationnel du consensus de Montevideo, qui définit une feuille de route concrète pour réduire la mortalité maternelle dans la région. En outre, le consensus de Santo Domingo convenu de lors de la Conférence régionale sur les femmes de 2013, et l'Agenda régional sur le genre conclu lors de la XIIIe Conférence sur les femmes en 2016, sont des documents techniques et politiques visant à intégrer le genre dans la mise en œuvre du programme de développement durable. Au niveau mondial, 2015 a marqué la date limite pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). En 2015, aucun pays de la région n'avait atteint la cible 5.A des OMD de réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, des milliers de femmes meurent chaque année pour des causes évitables liées à la grossesse et à l'accouchement. Beaucoup d'autres souffrent de complications et éprouvent des problèmes de santé à long terme qui affectent la qualité de leur vie. Les femmes autochtones et d'ascendance africaine, de même que les femmes à faible revenu et ayant moins d'années d'éducation formelle, n'ont souvent pas accès aux services de planification familiale et à un personnel qualifié lors de l'accouchement. Dans de nombreuses communautés, les femmes autochtones sont trois fois plus susceptibles de mourir de causes liées à la grossesse et à l'accouchement que les femmes non autochtones vivant dans les mêmes communautés. Ces inégalités



dans l'accès aux soins et les pertes de vie qui en résultent sont une violation des droits des femmes à la santé, notamment des soins de santé maternels sûrs. La mort d'une mère a de profondes répercussions émotionnelles, sociales et économiques sur la famille ; à la suite du décès de leur mère, les nouveau-nés ont moins de chances de survivre, les autres enfants sont moins susceptibles de rester à l'école et la famille est plus susceptible de subir des conséquences financières de perte de productivité et de revenu.

Le GRT réaffirme les stratégies fondées sur des preuves pour la prévention de la mortalité maternelle décrites dans le Consensus stratégique, c'est-à-dire la nécessité de renforcer les systèmes nationaux de santé à tous les niveaux, d'assurer un financement adéquat des services de santé publique et d'améliorer les services de haute qualité, accessibles et abordables. Le panorama actuel vise à souligner les défis importants dans la région et à

exhorter les pays à y répondre comme suit: réduire les inégalités en augmentant les investissements dans la santé des communautés les plus vulnérables; garantir les droits des adolescentes et des jeunes à une vie saine ; renforcer les systèmes de surveillance et d'intervention en matière de mortalité maternelle; et se concentrer sur les politiques publiques avec une perspective basée sur les droits et le genre. Les organismes qui composent le GRT appuient les principes et stratégies sous-jacents des droits et de la responsabilité, les déterminants sociaux de la santé et de la gouvernance, les soins interculturels et la collaboration intersectorielle.

©2017, GTR

Photographies: ©Joey O'Loughlin

